

Réf: Dossier N° 051505

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIABY LIMITEE »

Siège social Abidjan, Abobo, ANADOR, Lot 126, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIABY LIMITEE »

Objet : -RECYCLAGE DES VIEUX PNEUS, PLASTIQUES
-PRESTATIONS DIVERSES
- ET POUR...

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou part des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créées

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement et indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ANADOR, Lot 126, Ilot 9

Dirigeant(s): M DIABY CHEK AMED SEKOUBA (COGÉRANT),
Mme DJASWADI MARLENE SOELIJEM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04953 du 04/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33090/GTCA/RC/2021 du 04/11/2021

